

A V I S au P U B L I C

Dossier N°: 3A/2021/2968/171
Jour d'affichage: 28 septembre 2021

Conformément aux dispositions de l'article 9 point 2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation requise par la prédite loi a été sollicitée par **la SARL ATELIERS MECANIKES DOSTERT** relative à l'exploitation d'une grue auxiliaire sur camion marque **PALFINGER**, type **PK23002**, numéro de construction **100055443**, pour le compte de la **SA KAUFMANN & BIESEN**.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Secrétaire communal,



Pit LANG

Le Bourgmestre,



Pollo BODEM

